



MATRAN

Inondation au rayon bricolage

MARC-ROLAND ZOELLIG

Des clients du magasin Coop Brico+Loisirs de Matran se sont retrouvés les pieds dans l'eau hier après midi en raison d'un problème technique. Selon un témoin, des trombes d'eau se sont soudain abattues sur les rayonnages peu avant 15 h. «Des employés trempés couraient de tous les côtés afin d'installer des plastiques pour protéger la marchandise», explique l'homme. «C'était un peu la panique. Le magasin a ensuite été complètement évacué.»

Environ une heure après l'incident, des collaborateurs faisaient encore le pied de grue devant l'entrée afin d'empêcher les clients de pénétrer dans les locaux. Trois véhicules du service du feu étaient toujours sur place. «Les pompiers ont rapidement eu la situation sous contrôle», assurait hier après midi Urs Meier, porte-parole de Coop. Et de préciser que l'inondation a été causée par un sprinkler défectueux. Relativisant la gravité de l'incident, il admettait toutefois qu'il n'était pas encore possible de dire si le magasin pourrait rouvrir ses portes rapidement. «Et le montant des dégâts n'est pas encore chiffrable.»

EN BREF

GRUYÈRES A l'amende pour un chevreuil

Le cuissot de chevreuil accidenté à l'œil, marquez «oublier». La loi cantonale sur la chasse, qui a pensé à beaucoup de choses, interdit entre autres de s'approprier les animaux sauvages retrouvés morts. «Même par négligence», précise la loi, qui ne dit pas comment on peut embarquer un chevreuil ou un sanglier sans le faire, au moins un peu, exprès... Avoir chargé dans sa remorque et déplacé un chevreuil accidenté de Villarvolard à Gruyères a coûté 150 francs d'amende à un septuagénaire gruérien. Il aurait dû aviser la police ou le garde-faune de sa découverte, précise l'ordonnance pénale du Ministère public. AR

ONNENS Giratoire fermé

Le giratoire desservant la route de l'Eglise et la route des Moilles est fermé à la circulation, dès aujourd'hui 6 h et jusqu'à demain, même heure. Cette restriction est due à la pose de la couche de finition sur le rond-point, indique la police cantonale. Celle-ci appelle les automobilistes à faire preuve de prudence et à se conformer à la signalisation qui sera mise en place pour l'occasion. La fermeture pourrait être reportée ou prolongée selon les conditions météorologiques. LIB

Des requérants d'asile appelés en renfort pour démonter le camp scout

MORLON • Quatre demandeurs d'asile ont participé hier au démontage du camp scout cantonal de Bouleyres. Un moyen de les occuper durant la procédure.



La principale tâche des requérants d'asile était de démonter l'allée centrale du camp. ALAIN WICHT

JÉRÉMY RICO

La procédure est connue: glisser la partie la plus étroite du manche métallique sous la plaque de bois, pivoter d'un demi-tour, puis soulever. Sur le camp scout cantonal CaLaKa'15, qui s'est tenu jusqu'à samedi à Morlon, le démontage suit son cours. Objectif de la matinée d'hier: empiler les dizaines de plaques de bois qui composaient l'allée centrale du camp. Pour effectuer ce travail, les scouts présents peuvent compter sur quatre ouvriers inattendus: des requérants d'asile.

Il y a d'abord le moustachu Mohamad Mohamad, qui a fui la Syrie pour le Schoenberg avec sa femme et ses trois enfants. A ses côtés, Paulos Berhane et Haymen Matiwas, deux jeunes Erythréens logés à Romont. Puis finalement Nyangtse Tenzing Namgyal, installé à Bulle après avoir quitté son Tibet natal. Installés en Suisse depuis une année ou quelques mois seulement, tous attendent une décision sur leur demande d'asile.

Demande des scouts

A Morlon, les quatre ouvriers d'un jour sont chargés de diverses tâches simples. Avant de s'attaquer à l'allée centrale, ils ont démonté le sol de la cantine. Autant de travaux qu'ils n'avaient jamais effectués jusqu'alors. «Tous font partie du programme d'occupation peinture», explique Laurent Kappel, son responsable au sein de l'ORS, la structure qui encadre les demandeurs d'asile dans le canton. «Ils effectuent divers travaux de peinture dans les foyers ou dans les

appartements des demandeurs à raison de deux ou trois jours par semaine durant trois mois.»

«L'inscription à ces programmes est à 100% volontaire»

CLAUDE GUMY

Leur présence à Morlon n'était ainsi pas au programme du groupe avant la fin de la semaine passée. Elle est le résultat d'une demande des scouts fribourgeois. «Nous étions à la recherche de bras pour nous aider», explique Grégory Bonvin, responsable communication sur le camp. «Faire appel aux demandeurs d'asile s'intègre dans notre ligne sociale.» Au sein de l'ORS, Claude Gumy, responsable opérationnel pour le canton de Fribourg, a rapidement accédé à la sollicitation: «Nous recevons peu de demandes. Mais dès que nous pouvons travailler dans l'intérêt général, nous le faisons volontiers.» Le Fribourgeois cite en exemple la participation de requérants au nettoyage des rives d'Estavayer-le-Lac, en mai. En septembre, quelques demandeurs s'occuperont également du démontage des stands installés à l'occasion d'une marche jusqu'à Moléson organisée en faveur de l'Association romande des familles d'enfants atteints de cancer, à Moléson.

Des programmes d'occupation comme celui de Laurent Kappel, l'ORS en compte une dizaine. Dans le domaine de la couture, de la logistique, de la boulangerie ou du nettoyage de vêtements. «Il y a 200 places de ce genre dans le canton par année, pour environ 1500 requérants», explique Claude Gumy. «Mais beaucoup plus sont intéressés à y participer.»

S'occuper l'esprit

Car les programmes d'occupation revêtent plusieurs avantages. Formateurs, facilitateurs d'intégration, ils permettent surtout de faire passer le temps. «Dans l'attente d'une réponse, le mieux est de s'occuper comme ils le font», analyse Laurent Kappel. «Ces histoires de papiers les travaillent.» L'investissement des demandeurs est également récompensé financièrement par une prime de motivation de 150 francs par mois. Un montant qui s'ajoute aux 365 ou 415 francs reçus mensuellement, selon que le bénéficiaire vive en foyer ou en appartement.

Reste toutefois la question de la liberté de choix: en situation de demande d'asile, les requérants peuvent-ils refuser de participer à ces programmes sans pour autant hypothéquer leurs chances d'être accueillis? Claude Gumy l'assure. «L'inscription à ces programmes est à 100% volontaire. Il n'y a aucun lien avec la procédure de demande d'asile. La participation ou non à un programme n'est pas annoncée au Secrétariat d'Etat aux migrations.»

MEYRIEZ

La traversée du lac attire 250 nageurs



Les participants à la 38^e traversée du lac de Morat étaient âgés de 13 à 80 ans. CHARLES ELLENA

CARINE MEIER/FN

Temps ensoleillé, eau à 24 degrés et liste d'inscriptions pleine à craquer. C'est dans des conditions optimales que s'est déroulée dimanche matin la 38^e édition de la traversée du lac de Morat, organisée par la Société de sauvetage du Vully.

Cette année, ils ont été 250 à s'attaquer aux trois kilomètres de nage séparant la rive de Meyriez de celle de Môtier. Armés de bonnets de bain rouge écarlate, les concurrents de cette course populaire, âgés de 13 à 80 ans, ont pris le départ sur le coup de dix heures.

Il n'aura fallu que 37 minutes et 48 secondes au plus rapide d'entre eux, Marc Rollier, pour rejoindre l'autre rive du lac, manquant de peu le record de la compétition, 35 minutes. Chez les femmes, c'est la triathlète Nadine Laubscher, de Greng, qui s'arroge le meilleur chrono, avec 40 minutes et 26 secondes. Les bons derniers ont conclu la course au bout de deux heures environ. Victimes de leur succès, les organisateurs ont été forcés de refuser la participation à près de 50 nageurs venus s'inscrire le matin même. A noter qu'aucun sauvetage n'a été nécessaire durant la traversée. ADAPTATION ARA

EN BREF

AVENCHES

Une association s'oppose aux travaux de l'Hôtel-de-Ville

Les travaux de transformation de l'Hôtel-de-Ville d'Avenches, dont la mise à l'enquête vient de se terminer, ont soulevé une opposition. Celle-ci provient de l'Association vaudoise pour la construction adaptée aux personnes handicapées (AVACAH) et demande l'installation dans les combles d'une salle d'écoute pour les malentendants. «Nous devrions pouvoir aller dans le sens de cette demande et lever l'opposition», assure Pascal Buache, municipal en charge des bâtiments. Le crédit de construction du projet – estimé à plus de 7 millions de francs – doit encore être accepté par le Conseil communal d'ici à la fin de l'année. CR